PRÉFET
DE LA SAVOIE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ

Chambéry, le 29 SEP. 2023

Bureau du Contrôle de Légalité
SA

Arrêté préfectoral
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD)
Aérodromes
Savoie / 2023 / Programme 119-06-04

Le Préfet de la Savoie
Chevalier des Palmes Académiques
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 93-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat (article 98),
VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
VU les articles L.1613-1, L.1614-1 à L.1614-4 et R.1614-65 à R.1614-74 du CGCT,
VU le décret n° 2007-1615 du 15 novembre 2007,
VU l'article 30 de la loi de finances pour 2012,

Sur proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie,

ARRETE

Article 1er : Une somme de **916 €**, au titre de la Dotation générale de décentralisation – Aérodromes pour l'année 2023, est attribuée à :

Code	Collectivité	Trésorerie	Montant
73	Département de la Savoie	Paierie départementale	458 €
200069110	CA Grand Chambéry	SGC Chambéry	458 €

Article 2 : Cette demande de paiement sera initiée par le service support financier, le Centre de Services Partagés Régional (CSPR) de la préfecture du Rhône, sous les références suivantes :

- BOP 119-C002
- Domaine fonctionnel (Programme - Action - Sous action) : 0119-06-04
- Article d'exécution : 63
- Code Activité : 0119010106A4

Article 3 : La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Savoie et le Directeur Régional des Finances Publiques Auvergne Rhône-Alpes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : En application des dispositions des articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, notamment via l'application "TELERECOURS citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

LE PRÉFET,

Pour le Préfet et par délégation
La secrétaire générale

Laurence TUR

Préfecture de la Savoie – Château des Ducs de Savoie – BP 1801
73018 CHAMBÉRY Cedex
Tél : 04 79 75 50 00/ Télécopie : 04 79 75 08 27
Mél : prefecture@savoie.gouv.fr
Site internet : www.savoie.gouv.fr